

TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2020

TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 19
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Commandites en services	20
Annexe B - Commandites	21
Annexe C - Charges d'opérations	21
Annexe D - Charges d'administration	22
Annexe E - Résultats projet Nomade Land	23

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de billetterie et de restauration dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de billetterie et de restauration, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 décembre 2020.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*APSV comptables professionnels agréés inc.*

APSV comptables professionnels agréés inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 3 mai 2021

---

<sup>1</sup> Par Sébastien Vandal, CPA auditeur, CA

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**

**RÉSULTATS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (note 3)	523 938 \$	751 179 \$
Commandites en services (annexe A)	16 650	552 503
Commandites (annexe B)	3 635	82 100
Dons	1 993	4 173
Billetterie et restauration	1 190	16 650
Revenus de services	900	6 748
Publicité, articles promotionnels et location de tentes	<u>-</u>	<u>9 840</u>
	<u>548 306</u>	<u>1 423 193</u>
<b>CHARGES</b>		
Charges d'opérations (annexe C)	301 802	1 229 732
Charges d'administration (annexe D)	125 560	128 080
Amortissement des immobilisations	<u>866</u>	<u>1 731</u>
	<u>428 228</u>	<u>1 359 543</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>120 078</u></u> \$	<u><u>63 650</u></u> \$

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	<u>Affecté (note 10)</u>	<u>Investi en immo- bilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>2020 Total</u>	<u>2019 Total</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	42 831 \$	5 419 \$	112 562 \$	160 812 \$	97 162 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(866) <sup>1</sup>	120 944	120 078	63 650
Affectation (note 10)	<u>233 506</u>	<u>-</u>	<u>(233 506)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><u>276 337</u></u> \$	<u><u>4 553</u></u> \$	<u><u>-</u></u>	<u><u>280 890</u></u> \$	<u><u>160 812</u></u> \$

<sup>1</sup> Correspond à l'amortissement des immobilisations

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**

**BILAN**

**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	402 793 \$	21 002 \$
Débiteurs (note 4)	10 686	39 320
Subventions à recevoir	23 859	249 550
Frais payés d'avance	<u>5 643</u>	<u>14 959</u>
	<u>442 981</u>	<u>324 831</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)	865	1 731
COLLECTION (note 6)	<u>3 688</u>	<u>3 688</u>
	<u>4 553</u>	<u>5 419</u>
	<u>447 534 \$</u>	<u>330 250 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 8)	6 382 \$	15 717 \$
Apports reportés (note 9)	<u>160 262</u>	<u>153 721</u>
	<u>166 644</u>	<u>169 438</u>
<b>ACTIF NET</b>		
AFFECTÉ (note 10)	276 337	42 831
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	4 553	5 419
NON AFFECTÉ	<u>-</u>	<u>112 562</u>
	<u>280 890</u>	<u>160 812</u>
	<u>447 534 \$</u>	<u>330 250 \$</u>
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 12)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	120 078 \$	63 650 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<u>866</u>	<u>1 731</u>
	<u>120 944</u>	<u>65 381</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	28 634	(8 655)
Subventions à recevoir	225 691	(187 250)
Frais payés d'avance	9 316	(3 229)
Créditeurs	(9 335)	6 539
Apports reportés	<u>6 541</u>	<u>153 721</u>
	<u>260 847</u>	<u>(38 874)</u>
	381 791	26 507
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de l'emprunt bancaire	<u>-</u>	<u>(11 500)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	381 791	15 007
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>21 002</u>	<u>5 995</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u>402 793</u> \$	<u>21 002</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2020

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, régi selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré qui peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour but d'encourager et développer l'amitié entre la nation québécoise et les nations autochtones et de sensibiliser et d'éduquer le grand public au patrimoine culturel et artistique des Premières Nations par voie de manifestations culturelles telles que festivals, expositions permanentes et itinérantes, conférences, séances de cinéma ainsi qu'un centre d'information et de référence internet.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilisation des produits

##### Apports

Les apports, incluant les subventions, les programmes d'aide à l'emploi et les dons, sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

##### Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés des commandites, de la publicité et billetterie, de la restauration, articles promotionnels et location de tentes et des revenus de services sont comptabilisés lorsque la diffusion de la publicité ou les activités ont eu lieu, que les produits sont remis aux clients ou que les services sont rendus.

# TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2020

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Comptabilisation des produits (suite)

##### Apports reçus sous forme de services

Les commandites ou apports reçus en services sont constitués entre autres de location d'équipements, de matériel technique, de salles, sites et scènes, de publicité, d'animation et d'éléments d'occupation du site. Elles sont reçues à titre gratuit ou à une valeur inférieure à leur valeur marchande. La différence entre la valeur marchande et le coût du service est comptabilisée comme produit et une charge correspondante est enregistrée. La juste valeur des biens et services est établie selon les ententes ou les contrats avec les tierces parties.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et aux taux indiqués ci-dessous :

	<b>Méthode</b>	<b>Taux</b>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	50 %

Les immobilisations sont réduites à leur valeur résiduelle si elles n'ont plus aucun potentiel de service à long terme.

#### Instruments financiers

##### Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et de l'aide gouvernementale à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et des créditeurs.

# TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2020

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Ventilation de charges communes

L'organisme présente ses salaires ventilés par fonction. Les salaires sont ventilés en fonction du prorata des heures travaillées pour chacune des fonctions suivantes: administration générale, opérations, Festival Présence Autochtone, Nomade Land, Féerie 30e, Canada en fête, Stratégie numérique et Grand Écran.

Les charges qui contribuent directement aux résultats d'une fonction sont portées directement au compte de cette fonction.

### 3. SUBVENTIONS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Subventions fédérales</b>		
Ministère du Patrimoine canadien - Fonds du Canada pour la présentation des arts	- \$	143 750 \$
Ministère du Patrimoine canadien - Le Canada en fête	17 000	11 720
Conseil des arts du Canada - Programme Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis	100 000	100 000
Conseil des arts du Canada - Planification stratégie numérique	32 784	-
Téléfilm Canada	<u>18 166</u>	<u>16 166</u>
	167 950 \$	271 636 \$

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**3. SUBVENTIONS (suite)**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Subventions provinciales</b>		
Secrétariat aux affaires autochtones	14 657 \$	85 000 \$
Ministère de la Culture et des Communications	12 018	36 279
Ministère du Tourisme	50 000	50 000
Conseil des arts et des lettres du Québec - Événements nationaux et internationaux	70 000	70 000
Conseil des arts et des lettres du Québec - Contribution supplémentaire	15 189	-
Secrétariat à la région métropolitaine	-	45 000
SODEC - Événements nationaux et internationaux	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	201 864 \$	326 279 \$
<b>Subventions municipales</b>		
Ville de Montréal - Grands festivals montréalais	100 000 \$	- \$
Ville de Montréal - Renouvellement du Festival Présence Autochtone	-	60 000
Ville de Montréal - Soutien aux festivals et aux événements culturels	-	40 000
Ville de Montréal - Fonctionnement	-	764
Ville de Montréal - Diversité des expressions culturelles	3 500	2 500
Conseil des arts de Montréal	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>
	153 500 \$	153 264 \$
<b>Autres</b>		
Autres subventions	<u>624</u> \$	<u>-</u> \$
	<u><u>523 938</u></u> \$	<u><u>751 179</u></u> \$

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**4. DÉBITEURS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Taxes à la consommation	10 667 \$	31 025 \$
Autres débiteurs	<u>19</u>	<u>8 295</u>
	<u><u>10 686</u></u> \$	<u><u>39 320</u></u> \$

**5. IMMOBILISATIONS**

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique	13 520 \$	12 655 \$	865 \$	1 731 \$
Mobilier de bureau	<u>14 162</u>	<u>14 162</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u><u>27 682</u></u> \$	<u><u>26 817</u></u> \$	<u><u>865</u></u> \$	<u><u>1 731</u></u> \$

**6. COLLECTION**

L'organisme dispose d'une collection d'oeuvres d'art autochtones qui regroupe un certain nombre de toiles, de photos, d'impressions, de masques, de statuettes, d'éléments de cinéma amérindien, de jeux de collection et d'autres oeuvres d'arts représentant la communauté autochtone. De plus, l'organisme possède trente-deux gravures d'un artiste mexicain. Les éléments de la collection acquis par l'organisme sont comptabilisés au coût. Les oeuvres reçues à titre de dons ne sont pas comptabilisées aux livres de l'organisme.

Il n'y a eu aucun ajout ni retrait à la collection en 2020.

Aucun frais de maintien concernant les éléments de la collection n'a été engagé au cours de l'exercice 2020.

L'organisme a fait évaluer sa collection d'oeuvre d'art au cours de l'année 2020. Au 31 décembre 2020, la juste valeur marchande s'éleve à 40 350\$.

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**7. EMPRUNT BANCAIRE**

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 100 000 \$ en tout temps et d'un crédit supplémentaire de 130 000 \$ qui peut être accordé sur présentation de garanties suffisantes durant la période du 1er juin au 31 décembre, est garanti par l'universalité des créances. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,45 %.

**8. CRÉDITEURS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Comptes fournisseurs	6 267 \$	4 778 \$
Salaires et vacances à payer	115	-
Sommes à remettre à l'État	<u>-</u>	<u>10 939</u>
	<u><u>6 382</u></u> \$	<u><u>15 717</u></u> \$

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**9. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reçus sont destinés à des projets qui auront lieu au cours de l'exercice suivant. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	Solde 31 décembre 2019	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 décembre 2020
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
Ministère de la Culture et des Communications - Projets	90 000 \$	- \$	- \$	90 000 \$
Conseil des arts du Canada - Planification stratégique numérique	48 000	-	32 784	15 216
Ministère de la Culture et des Communications - Projet Grand Écran	13 721	-	12 018	1 703
Téléfilm - Développement de courts métrages	2 000	-	2 000	-
Secrétariat aux affaires autochtones	<u>-</u>	<u>68 000</u>	<u>14 657</u>	<u>53 343</u>
	<u>153 721 \$</u>	<u>68 000 \$</u>	<u>61 459 \$</u>	<u>160 262 \$</u>

Pour l'exercice 2020, l'organisme avait des ententes pour des montants supplémentaires avec les bailleurs de fonds suivants:

Ministère de la Culture et des Communications	15 000 \$
Patrimoine Canadien	143 750 \$
Secrétariat aux affaires autochtones	17 000 \$

Pour un total de 175 750 \$.

En raison de la pandémie et du fait que moins de charges ont été engagées au 31 décembre 2020 pour la réalisation des activités, aucun montant à recevoir n'a pu être enregistré. L'organisme a jusqu'au 31 mars 2021 pour engager les charges liées à ces financements.

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**10. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE**

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

	Solde au 31 décembre 2019	Affectation de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde au 31 décembre 2020
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
Réserve pour projets spéciaux	42 831 \$	15 506 \$	-	58 337 \$
Renouvellement scénographique	-	65 000	-	65 000
intégration des outils numériques, mise en oeuvre de la dernière étape stratégique numérique	-	85 000	-	85 000
Politique verte	-	25 000	-	25 000
Bonification de programmations	-	10 000	-	10 000
Avantages sociaux pour les employés permanent	-	8 000	-	8 000
Planification stratégique de l'organisme	<u>-</u>	<u>25 000</u>	<u>-</u>	<u>25 000</u>
	<u>42 831 \$</u>	<u>233 506 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>276 337 \$</u>

**11. COMMANDITES EN SERVICES**

Les commandites en services comptabilisés à leur juste valeur se détaillent comme suit au niveau des charges:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Charges d'opérations</b>		
Artistes - cachets	-	113 025 \$
Artistes - déplacements et frais de séjours	-	13 000
Contractuels	1 500	3 786
Publicité et promotion	11 650	201 576
Location - salles, scènes et sites	-	204 076
Location - matériel technique	3 500	16 565
Contributions et abonnements	<u>-</u>	<u>475</u>
	<u>16 650 \$</u>	<u>552 503 \$</u>

# TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2020

### 12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail de location d'un immeuble échéant en juin 2021 et un deuxième bail de location échéant le 31 octobre 2021 totalise 21 307\$.

### 13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé un salaire à deux administrateurs pour des fonctions autres que leur titre d'administrateur. Ainsi dans les charges d'opérations, un montant de 110 198 \$ (100 129 \$ en 2019) est inclus dans les salaires et charges sociales et aucun montant (4 240 \$ en 2019) n'est inclus dans les frais de publicité et promotion.

Les opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurés à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les apparentés.

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à ces concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont la réception finale est raisonnablement assurée.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Cependant, une variation de 1% du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

# TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2020

### 15. INFORMATION PANDÉMIE

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la planète fait face à une pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19. Cet événement a entraîné une mobilisation à l'échelle mondiale qui évolue continuellement depuis et d'importantes répercussions négatives sur l'économie mondiale et les marchés sont observées. Au Québec, l'état d'urgence sanitaire et diverses autres mesures de confinement ont entraîné un ralentissement majeur de plusieurs secteurs économiques. À la lumière de cette situation, le projet Grand Écran a été annulé, les activités du 21 juin ont été déplacées sur une plateforme numérique et l'organisme a opté pour une approche de télétravail pour maintenir ses employés à l'emploi. Pour ce qui est du Festival, l'organisme a modifié ses activités vers le projet Nomade Land qui a tenu ses activités en ligne. Pour voir les détails des produits et charges de ce projet, veuillez consulter l'annexe E.

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
<b>ANNEXE A - COMMANDITES EN SERVICES</b>		
Aboriginal Peoples Television Network - APTN	7 000 \$	10 000 \$
Air Inuit	-	12 000
Archéo-Québec	-	1 551
Beesum Communications	-	2 150
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	-	5 875
Cinéma du Parc	-	3 500
Creativ Nation	-	16 565
DANSE DANSE	-	1 450
Espace culturel Ashukan	-	2 000
Guilde canadienne des métiers d'art	-	1 500
Host Hotel	-	-
La Scena Musicale	-	1 361
La Vitrine.com	-	14 950
Les Productions Funambules Médias	-	2 500
Mainfilm	500	500
Mundial Montréal	2 000	2 500
Muskrat Magazine	-	1 815
Musée McCord	-	6 525
PRIM - Productions réalisations indépendantes de Mtl	-	-
Publicité Sauvage	-	815
Québecor Inc.	-	150 000
RIDM	-	2 500
Radio Canada	1 000	1 000
Stationnements UQAM	-	1 000
Séquences	-	-
Troupe de danse - Défilé de l'amitié	-	113 025
Ville de Montréal - Place des Festivals	-	197 421
Partenariat du Quartier des spectacles	5 000	-
My Smart Journey	1 150	-
	<u>16 650</u> \$	<u>552 503</u> \$

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
<b>ANNEXE B - COMMANDITES</b>		
Aboriginal Peoples Television Network - APTN	1 135 \$	3 600 \$
Québecor Inc.	-	25 000
Tourisme Montréal	2 500	48 500
MAtv	-	5 000
	<b>3 635 \$</b>	<b>82 100 \$</b>
 <b>ANNEXE C - CHARGES D'OPÉRATIONS</b>		
Salaires et charges sociales	144 814 \$	115 323 \$
Artistes - cachets	21 227	178 488
Artistes - déplacements et frais de séjours	876	45 257
Contractuels	17 450	109 847
Publicité et promotion	53 506	317 972
Exposition itinérante	707	-
Sécurité	-	23 242
Éléments d'occupation du site	11 680	67 312
Location - équipements	3 433	52 732
Location - salles, scènes et sites	10 279	226 678
Location - matériel technique	3 500	49 741
Location - matériel roulant	1 603	2 786
Matériel d'activités	9 071	34 391
Traduction	147	673
Dons	167	373
Déplacements et frais de séjours	1 522	4 917
Honoraires professionnels	21 820	-
	<b>301 802 \$</b>	<b>1 229 732 \$</b>

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ANNEXE D - CHARGES D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et charges sociales	53 757 \$	54 026 \$
Loyer	34 718	23 947
Entretien - local	480	2 007
Entretien - matériel informatique	6 108	2 081
Télécommunications	3 533	3 529
Messageries et poste	582	1 480
Fournitures de bureau	1 769	2 538
Contributions et abonnements	5 943	5 339
Assurances	5 691	10 855
Taxes, licences et permis	-	91
Honoraires professionnels	11 917	19 402
Formation	48	-
Intérêts sur l'emprunt bancaire	25	1 443
Intérêts et frais bancaires	989	1 259
Autres	<u>-</u>	<u>83</u>
	<u><u>125 560</u></u> \$	<u><u>128 080</u></u> \$

**TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**ANNEXE E - RÉSULTATS PROJET NOMADE LAND**

	Présence Autochtone 2020	Nomade Land	Total
<b>Produits</b>			
Subventions fédérales	-	18 166	18 166
Subventions provinciales	65 000	39 657	104 657
Subventions municipales	-	100 000	100 000
Commandites en services	-	16 650	16 650
Commandites	-	3 635	3 635
Billetterie et restauration	400	790	1 190
Dons	-	98	98
Revenus de services	-	150	150
	<u>65 400</u>	<u>179 146</u>	<u>244 546</u>
<b>Charges</b>			
Salaires et charges sociales	23 567	93 920	117 487
Loyer	-	10 622	10 622
Artistes	-	19 704	19 704
Contractuels	234	14 256	14 490
Publicité et promotion	2 529	39 319	41 848
Éléments d'occupation du site	-	10 280	10 280
Location d'équipements	513	2 920	3 433
Location de salle, scène et site	-	9 237	9 237
Location de matériel technique	-	3 500	3 500
Location de matériel roulant	-	1 062	1 062
Matériel d'activités	68	7 083	7 151
Traduction	-	147	147
Déplacements et frais de séjours	19	20	39
Exposition itinérante	-	707	707
Contributions et abonnements	533	2 537	3 070
Télécommunications	70	1 432	1 502
Entretien	-	60	60
Intérêts et frais bancaires	13	186	199
Messageries et poste	8	-	8
	<u>27 554</u>	<u>216 992</u>	<u>244 546</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>37 846</u> \$	<u>(37 846)</u> \$	<u>-</u> \$

Les produits et charges de ce projet sont inclus dans les résultats de la page 6.